



L'INDEX DE FREQUENCE DES TRAITEMENTS PAR LES ANTIBIOTIQUES (IFTA) : UN INDICATEUR DE DURABILITE DES ATELIERS D'ELEVAGE

L'antibiorésistance est un problème de santé publique qui préoccupe à la fois la médecine humaine et la médecine vétérinaire. En conséquence, la préservation de la santé humaine et la protection des écosystèmes sont aujourd'hui des objectifs de durabilité qui sont assignés aux ateliers d'élevage. Pour évaluer la réponse à ces objectifs, il est important de disposer d'indicateurs permettant de chiffrer l'emploi des antibiotiques. Ces indicateurs permettent également d'évaluer l'influence des changements de pratiques d'antibiothérapies sur la réponse aux objectifs de durabilité. Ils peuvent donc être à la fois des **outils de diagnostic et des outils d'aide à la décision**.

L'objectif de ce travail est de proposer un indicateur de suivi de l'utilisation des antibiotiques en atelier d'élevage. L'élaboration d'un indicateur impose de prendre en compte la disponibilité de l'information, la connaissance scientifique du moment et les exigences de simplicité des utilisateurs. Pour être validé, un indicateur doit être facile à mettre en oeuvre, sensible aux variations de pratique, discriminant, répétable, et adapté aux objectifs. L'indicateur proposé : l'Index de Fréquence des Traitements par les Antibiotiques (IFTA) correspond au **« nombre de molécules à dose homologuée » reçu par un animal et par jour sur une période de référence**. La dose homologuée est définie comme la dose efficace d'application d'une molécule (ou principe actif antibiotique) pour un organisme cible donné. L'IFTA reflète la « pression médicamenteuse » exercée sur les animaux et sur l'environnement, ainsi que la dépendance des éleveurs vis-à-vis de ces produits. L'IFTA est la somme du nombre de jours de traitement sur la période de référence / durée de la période, soit :

IFTA : Σ (nb de principes actifs utilisés x nb jours de traitement) / durée de la période de référence.

Pour les femelles reproductrices, la période de référence est le cycle de reproduction (IFTAr), tandis que pour les lapereaux en croissance, la période de référence est la durée de vie de l'animal (IFTAc).

Un indicateur est validé notamment si il est sensible et pertinent. Afin d'être validés, IFTAc et IFTAr ont été calculés sur une bande d'élevage de 57 ateliers cunicoles français enquêtés en 2010-2011. Les pratiques moyennes d'utilisation des antibiotiques dans ces 57 élevages montrent que l'IFTA varie entre 0 et 3 et doit être exprimé avec deux décimales pour être sensible à 1 jour de traitement par un principe actif antibiotique.

Une réduction du nombre de traitements, des principes actifs par traitement ou de la durée des traitements réduit la valeur de l'index, ce qui correspond aux objectifs assignés, en terme de diagnostic et d'aide à la décision. L'IFTA offre un bon compromis entre pertinence, sensibilité, facilité de calcul et de compréhension. Un outil (feuille de calcul) a été développé pour le calcul de cet indicateur (IFTA©). Le réseau de ferme de référence cunicole (Cunimieux) a intégré cet indicateur dans le suivi de ses ateliers. **La filière cunicole a retenu cet indicateur comme outil de suivi de son plan de démedicalisation. L'outil IFTA© a été diffusé par l'interprofession (le CLIPP) à tous les groupements de producteurs de lapins pour le suivi des élevages. Cet outil, validé en élevage cunicole, est utilisable sans modification dans les autres filières.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

L. FORTUN-LAMOTHE
INRA -UMR TANDEM
BP 52627
31326 CASTANET-TOLOSAN Cedex

Tél : 05 61 28 53 18
Fax : 05 61 28 53 19
email : lamothe@toulouse.inra.fr

SOURCE : Fortun-Lamothe L., Courtadon H., Croisier A., Gidenne T., Combes S., Le Bouquin S., Chauvin C. 2011. L'index de fréquence des traitements par les antibiotiques (IFTA) : un indicateur de durabilité des ateliers d'élevage. *14èmes Journées de la Recherche Cunicole*, Le Mans, 22-23 Novembre 2011.

Fortun-Lamothe L., Combes, S. Gidenne, T. 2011, IFTA©. Outil de calcul de l'Index de Fréquence des Traitements Antibiotiques. Copyright INRA, IDDN.FR.001.420006.000.R.P.2011.000.30100.